



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2018

Compte-rendu

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Aéroports de Paris s'est réunie le 4 mai 2018, sous la présidence d'Augustin de Romanet, président-directeur général, à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Elle a rassemblé **4 018** actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, soit **88,12 %** du total des actions disposant du droit de vote.

Le conseil d'administration a soumis au vote 30 résolutions, dont 19 résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire et 11 résolutions au titre de l'assemblée générale extraordinaire.

Chacune des résolutions proposées par le conseil d'administration à l'assemblée générale ont été adoptées à plus de 92 %.

- **Pour la partie ordinaire** : les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2017. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un dividende de 3,46 euros par action, dont 0,70 euro par action déjà versé sous forme d'acompte sur dividende le 8 décembre 2017. Le dividende 2017 correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net consolidé part du groupe. Le paiement du solde du dividende en numéraire (2,76 euros par action) est fixé au 8 juin 2018.

Les actionnaires ont également approuvé les résolutions 4 à 14, concernant les conventions dites "réglementées" et décrites dans le rapport du conseil d'administration ainsi que dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Conformément à la législation en vigueur, les actionnaires ont approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 à M. Augustin de Romanet, président-directeur général ainsi que les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des

éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au président-directeur général.

Ces éléments de rémunération ont été approuvés par le ministre de l'Économie et des Finances.

Les actionnaires ont ratifié la cooptation de Madame Jacoba van der Meijs en qualité d'administrateur.

- **Pour la partie extraordinaire** : l'assemblée générale a approuvé les délégations au conseil d'administration sur les différentes opérations portant sur le capital, délégations qui ont pour objectif de pouvoir réunir avec rapidité et souplesse les moyens financiers permettant le développement de la société. Pour rappel, les plafonds n'ont pas été modifiés par rapport aux délégations approuvées par l'assemblée générale du 3 mai 2016 et ces délégations n'ont pas été utilisées (à l'exception de l'autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes au profit des membres du personnel salarié).

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet : www.groupeadp.fr dans la rubrique finance / actionnaires individuels / assemblée générale.

L'assemblée générale a également été l'occasion pour Augustin de Romanet de revenir en détail sur l'activité du Groupe ADP. Il a déclaré que l'année 2017 a été marquée par une performance solide, au service d'une croissance de long-terme. Cette croissance résulte d'une forte hausse du trafic pour le Groupe ADP de 7,4 % dont 4,5 % pour Paris Aéroport et 9,8 % pour TAV Airports.

Augustin de Romanet a souligné que le Groupe ADP a profité en 2017 d'une bonne performance en interne et des fruits de la croissance externe via la montée complémentaire au capital de TAV Airports. Cette opération structurante a permis d'intégrer globalement TAV Airports dans les comptes du Groupe ADP sur le second semestre de l'année.

Cette présentation a également été l'occasion pour Augustin de Romanet de faire un point sur le développement des plates-formes parisiennes et les avancées des grands chantiers aéroportuaires. Il a mis en avant la poursuite du projet CDG Express ainsi que la stratégie immobilière avec la signature d'un contrat avec FedEx permettant de positionner durablement Paris-Charles de Gaulle comme *hub* européen de premier plan pour l'activité cargo.

Pour conclure, Augustin de Romanet a confirmé le déploiement de la stratégie internationale avec l'ambition d'être un groupe leader de la conception et de l'exploitation d'aéroports.

Edward Arkwright, directeur général exécutif, a présenté la transformation des plates-formes parisiennes au travers des grands chantiers à Paris-Orly et à Paris-Charles de Gaulle.



Pour Paris-Orly, Edward Arkwright a mis en avant la modernisation de l'aéroport à l'horizon 2020 et son adaptation aux meilleurs standards (IATA C).

Pour Paris-Charles de Gaulle, sa présentation a porté sur les chantiers du terminal 1 (la fusion de 3 satellites), et sur la réhabilitation du terminal 2B qui inclut la jonction 2B-2D. Edward Arkwright a précisé que ces travaux permettront d'homogénéiser et d'augmenter la qualité d'accueil à Paris-Charles de Gaulle.

Il a ensuite évoqué la démarche innovation, avec la présentation d'Innovation Hub et les grands projets en cours. Concernant la responsabilité sociétale et environnementale Edward Arkwright a retracé les principales actions de responsabilité sociétale d'entreprise menées en 2017 : la lutte contre le changement climatique, la prévention des risques professionnels et la limitation des nuisances sonores autour des aéroports. Pour conclure, il est revenu sur les principaux résultats de l'étude économique et sociale de l'activité des aéroports franciliens menée en 2017 (Cabinet indépendant Utopies).

Philippe Pascal, directeur général adjoint Finances, Stratégie et Administration, a ensuite commenté les résultats financiers de l'exercice 2017 en mettant en avant la très bonne performance intrinsèque du Groupe ADP et l'intégration globale de TAV Airports dans les résultats du groupe au second semestre. Philippe Pascal a poursuivi avec la présentation de l'ensemble des indicateurs financiers.

Le président-directeur général a repris la parole afin de présenter les perspectives 2018 et confirmer les objectifs 2020 du plan Connect 2020, en précisant que l'année 2018 sera l'année centrale du contrat de régulation économique.

Augustin de Romanet est revenu sur le CA/Pax (chiffre d'affaire par passager) de 2017, à 18,2 euros, stable par rapport à 2016. Il a confirmé que l'objectif de 23 euros en année pleine après livraison des infrastructures serait atteint. Le président-directeur général a poursuivi avec la présentation des nouvelles boutiques et des nouveaux bars et restaurants. Il a annoncé l'ouverture d'établissements de grands chefs étoilés au sein des terminaux, avec un objectif de 8 au total d'ici 2020.

Augustin de Romanet a également rappelé aussi les atouts uniques du Groupe ADP en Europe, atouts qui vont être valorisés sur le long terme à Paris et à l'international.

Pour conclure, il a également rappelé le potentiel de développement aéroportuaire unique à Paris par rapport au reste de l'Europe et a annoncé le lancement en 2018 des études détaillées pour la construction du futur terminal 4. Augustin de Romanet a ensuite exposé les projets des résolutions avant de répondre aux questions lors du dialogue avec les actionnaires.

Le président a confirmé l'intérêt pour le conseil d'administration de la présence de censeurs. Aucune question écrite n'a été reçue par la société préalablement à l'assemblée générale des actionnaires.

* *

